



## Rapport moral février 2020

Les membres sont actuellement (chiffres de 2019) 84 cotisants, et autant de sympathisants: total 160 personnes, qui reçoivent une 20aine de courriels dans l'année. A tous, nous cultivons plus de 4000 oliviers.

- 1) L'association a organisé des sessions de formations techniques (en 2020, ces formations se poursuivent):
  - taille d'entretien, de restructuration ou de fructification des oliviers,
  - fertilisation et arrosage,
  - traitements contre les maladies et également lutte contre la mouche de l'olive,
- 2) En partenariat avec la société M2I, elle a procédé à un essai comparatif de produits attirant les mouches de l'olive, la référence étant le phosphate diammonique (merci à MM Mauclère, Rochette et Gault). Les premières conclusions ne sont pas décisives, des discussions ont commencé, qui associent France Olive/Afidol, M2I, pour progresser.
- 3) AOPF a organisé des visites d'exploitations oléicoles (merci au domaine Stalenq , au château des Selves, et à l'Olivette (Roquebrune)), a participé à des manifestations locales ( fête du printemps à Montauroux, foire agricole du Pays de Fayence)... 2020 : idem.
- 4) Elle prête du matériel à prix symbolique (30€/j) (peigne électrique, broyeur, pulvérisateur à dos ...).
- 5) Pendant qu'il y avait encore quelques olives dans les arbres, M. Pécout a reconnu quelques variétés.
- 6) Grâce à l'appui de l'Afidol/France Olive, l'association a identifié le patrimoine génétique d'arbres dont la variété est inconnue à ce jour; et de fait, il se pourrait que de nouvelles variétés soient homologuées en 2020 à Seillans, à Callian... En effet chez nous, la biodiversité des oliviers est remarquable, notre région est l'une des plus riches de France. L'observation ne fait que commencer mais on voit l'intérêt potentiel! Telle variété est-elle plus résistante à la mouche, à l'oeil de paon, à la sécheresse?  
M Pinatel nous en dira plus prochainement.  
Cette action devrait susciter un intérêt accru de **tous** nos élus pour notre association. Nos élus voudront-ils appuyer la création d'un conservatoire, sur la base d'un répertoire électronique ? (la variété Montaurounenque serait par exemple identifiée chez M. x, et Mme y; qui par avance s'engagent à laisser visiter les arbres, ou prendre des greffons, un jour convenu).
- 7) La question de l'eau devenant toujours plus aigüe, quelques membres ont fondé une association dédiée : « pays de Fayence, association des usagers de l'eau».

*S'il y avait eu des olives, elle aurait aidé à la cueillette (sur une base bénévole). Espérons pour cet automne 2020...*

- 8) Dans les semaines qui viennent (avril ?), elle organisera (avec France Olive) une dégustation comparée d'huiles d'olive (fruité vert ; fruité mûr ; huiles variétales ; huile secrètement rancie...



## C° Mairie de Callian

- 9) 19 et 20 mars : formation à la construction de murs en pierres sèches, organisée par le département du Var. **Complet.** Selon la demande, une deuxième session sera organisée.
- 10) A paraître, avec « Callian au fil du temps » : brochure sur le patrimoine oléicole de Callian : variétés, moulins, usages, traditions et droit
- 11) [www.oleiculteursdupaysdefayence.fr](http://www.oleiculteursdupaysdefayence.fr)

-----

A l'occasion des municipales, AOPF insiste sur des préoccupations plus larges et voudrait appeler l'attention des futurs élus sur les points suivants:

- 1) nos oliviers sont une composante fondamentale de notre patrimoine, et de nos paysages: peu importe s'ils sont cultivés par des agriculteurs professionnels, des agriculteurs amateurs, des communes... Il est souhaitable que la stratégie agricole de notre Pays de Fayence prenne en considération ces différents cultivateurs, sans ségrégation statutaire... et les encourage TOUS. Du reste, que seraient nos moulins s'il n'y avait pas les amateurs pour apporter leurs olives ? Est-ce retirer de l'eau aux agriculteurs professionnels, que d'en vendre aux amateurs?
- 2) il est désormais nécessaire d'arroser les oliviers (si l'on veut produire !): les oléiculteurs souhaiteraient bénéficier de tarifs favorables pour l'eau d'arrosage, et être dispensés de payer une redevance d'épuration, puisque l'eau qu'ils utilisent pour leurs arbres n'est pas envoyée à l'épuration (la ville d'Antibes a mis en place un très bon système de compteur vert, et à petite échelle, Fayence également)
- 3) les membres les plus anciens d'AOPF, les adhérents qui résident loin, ne refuseraient pas que leurs oliviers soient entretenus par des tiers : un modèle de contrat existe à la SAFER (moins contraignant qu'un fermage): il est disponible sur simple demande. Le problème est bien entendu la formalisation, car « le diable est dans les détails ». Exemple: la personne chargée de l'entretien pourra-t-elle disposer d'eau ? D'outils ? Sera-t-elle libre de traiter les arbres avec de la bouillie bordelaise? comment rémunérer le propriétaire? Etc..... une commune peut - elle « ouvrir la voie » et louer sur la base de ce contrat SAFER une parcelle plantée ?  
2 propriétaires ont déjà fait connaître leur intérêt ; s'il s'en trouve encore trois de plus, nous organiserons à la fin du mois d'août une réunion avec M. Guibert, SAFER var, qui anime la mise en œuvre d'un tel contrat à Fréjus en ce moment.

Pour terminer, il convient de remercier chaleureusement la communauté de Communes, la commune de Callian, siège de l'association, pour le soutien logistique et financier apporté constamment. France Olive (ex AFIDOL) mérite une mention spéciale, pour toutes les formations de haute qualité reçues (M. Christian Pinatel, directeur du Centre Technique de l'olivier, Mme Avalonne, MM. Siciliano, Le Verge) ; merci également au restaurant Castellaras, au collège Léonard de Vinci, aux films Ehrmann-Wacker, à M Pécout, à Mme Ughetto...

*Callian, 28 février 2020*